

1830

17 février

Les sœurs se sont assemblées à la requête du Directeur pour répondre à la demande d'Anne Marie Barclay qui désire se faire sœur, mais qui est hors d'état de payer sa dot. Cette pieuse fille âgée de 26 ans y pense depuis plus d'un an, mais le manque de moyens l'avait jusqu'ici empêchée de faire part de son désir. /15/

Enfin, de l'avis de son directeur, elle s'est décidée à en faire la demande formelle. On a considéré que vu le besoins où l'institution se trouvait d'avoir quelques sœurs américaines, on ne devait pour deux ou trois sujets de plus, si elles se présentaient, faire aucune difficulté sur le manque de dot, pourvu que la personne fut bien connue pour jouir d'une bonne réputation, qu'elle fut pieuse et d'une vertu bien éprouvée et qu'en outre, elle fut capable de rendre service à l'institution. Marie Ann Barclay remplissant toutes ces conditions, on a consenti unanimement à son admission. Elle doit entrer dans la maison le lundi de Pâques, 12 avril prochain.

4 mars

Le Directeur a fait part aux sœurs de la lettre qu'il venait de recevoir du Rev. M. McElroy, curé de Fredericktown au sujet de Cassandra Butler, âgée de 20 ans, qui désire être admise au nombre des sœurs. Ce Monsieur qui a dirigé cette jeune personne depuis plus de 8 ans en fait le plus grand éloge. Il la croit très propre à l'enseignement, vu ses propres paroles « If I am not much mistaken, Cassy my dear child, will be found obedient, modest, and of retired habits. In her, you will find a subject, whom I trust will serve as one of the foundation stones of that spiritual edifice, so eminently calculated to promote the greater glory of God », il a été décidé qu'on répondrait de suite à Mr. McElroy pour le remercier de l'intérêt qu'il prenait à l'établissement et l'assurer que sur une recommandation aussi estimable que la sienne, on avait unanimement consenti à l'admission de Cassandra Butler.

9 mars

Aujourd'hui, jour de la Fête de St Françoise, patronne et fondatrice des oblates à Rome et que les sœurs Oblates de la Providence ont également choisie pour leur patronne avec la Sainte Vierge et Saint Joseph, les sœurs se sont réunies avec toutes /16/ leurs écolières et un grand nombre d'autres personnes à la Chapelle basse. La messe a commencé à 7 heures après l'évangile, il y a eu un discours sur les vertus et la vie de Ste Françoise. Les sœurs et une partie des écolières ont communiqué à cette messe. Il y a eu, suivant la règle, congé à l'école toute la journée.

19 avril

Ann Marie Barclay qui prend le nom de Sœur Magdeleine est entrée au noviciat aujourd'hui.

28 avril

Cassandra Butler arrivée hier soir de Fredericktown entre au noviciat. Elle prend le nom de sœur Stanislas-Koska, elle prendra l'habit dimanche prochain.

22 mai

La maison étant trop petite en raison du nombre des sœurs et de l'augmentation des pensionnaires, on a jugé qu'il était urgent d'acheter un lot à l'ouest de la maison de brique, sur lequel se trouve une assez mauvaise maison de bois mais qui étant raccommodée et transportée à côté de la maison principale, donnera pour le moment un logement suffisant. Le lot est de 14 pieds de front sur 100 pieds de profondeur. Il est grevé d'une rente annuelle de

28 gourdes payables les 12 mai et 12 septembre de chaque année. Entre autres réparations qu'il a été jugé nécessaire de faire, il a été décidé qu'on creuserait un puits, l'eau étant à une certaine distance de la maison, ce qui est d'un très grand inconvénient pour les sœurs. L'eau étant d'ailleurs fort mauvaise dans le quartier. M. Boarman m'ayant assuré qu'il était inutile de penser à creuser le puits près de la maison parce qu'on courrait le risque ou de ne point trouver d'eau ou d'être obligé de creuser à la profondeur de 70 pieds avec le risque de cesser l'entreprise en raison d'un rocher qui règne tout le long de la rue Richemont à une certaine /17/ profondeur. Nous étions convenus de creuser au fond du jardin dans un endroit où il était persuadé qu'à 25 pieds on trouverait l'eau. Il devait commencer le lendemain : mais M. Tessier étant venu voir le nouvel emplacement et le lieu où l'on devait placer la pompe désapprouva cet arrangement en raison de l'éloignement de la maison et la peine qu'auraient les sœurs pour transporter l'eau, après avoir bien examiné et malgré toutes les observations que je lui fis, il marqua avec sa canne l'endroit où il fallait placer le puits. Sur sa parole, et l'assurance qu'il paraissait avoir on s'en tint là, à 37 pieds, on a trouvé une eau abondante qui sort d'un fort beau gravier on a creusé 5 pieds de plus, de manière qu'il se trouve habituellement 7 pieds d'eau. M. Wheeler ayant comparé cette eau avec celle des deux meilleures pompes du Collège lui a donné la préférence. Dans le fait, cette eau est extrêmement légère, pure et limpide, en outre, elle est excellente pour le blanchissage. L'achat et les réparations de cette nouvelle maison ont coûté \$779.75.

24 mai

Rose Rock qui prend le nom de Sœur Catherine est entrée au noviciat aujourd'hui.

2 juillet

Le renouvellement des promesses a eu lieu dans la chapelle basse. M. Tessier a dit la messe et prêché. Il a reçu dans l'association du Saint Esclavage de la Mère de Dieu le Directeur, les quatre sœurs professes les trois novices et Betzy Duchemin qui doit l'année prochaine entrer au Noviciat. Ses intérêts de famille la retiennent encore dans le monde. Il a été décidé que désormais chaque nouvelle sœur entrerait dans cette association et prendrait la chaînette le jour qu'elle prendrait l'habit.

12 juillet

Aujourd'hui a eu lieu dans la chapelle basse la première communion des enfants. Les catéchismes avaient commencé le /18/ 19 avril lundi de la Quasimodo. La messe a eu lieu à la chapelle basse. Il y a eu sermon après l'évangile et quelques mots d'édification avant la communion. Les enfants suivants ont été admis à la Sainte Table : 1) Louis Jean Dodé – 2) Joséphine Dodé – 3) Henriette Moore – 4) Marie Rose Seguin – 5) Marie Olive Déhays – 6) Joséphine Amanda – 7) Joséphine Léveillé - 8) Marie Anasthase Noël – 9) Marie Lubin – 10) Catherine Craig – 11) Marie Germaine – 12) Marie Louise Jacques. Avant la messe, le Sacrement de Baptême a été conféré à Marie Hélène Thomas – La sœur Marie Supérieure des Oblates a été la marraine.

Le soir, il y a eu renouvellement des promesses du Baptême par ces mêmes enfants et par un grand nombre des personnes qui assistaient à la cérémonie. Le matin et le soir la chapelle basse était pleine.

12 août

Aujourd'hui a eu lieu pour la première fois la distribution des prix. Les vacances qui commencent aujourd'hui doivent durer jusqu'au 1^{er} septembre. Il n'y aura pas de retraite cette année en raison des embarras qu'a occasionnés la nouvelle bâtisse.

1^{er} septembre

Les classes ont recommencé aujourd'hui. Ce matin les sœurs et les enfants ont entendu une messe du Saint Esprit qui a été dite dans la chapelle basse.

2 octobre

Clara Bourgoïn âgée de 16 ans – jeune personne élevée par les sœurs Marie et Françoise – prend l'habit et le nom de Sœur Elisabeth.